



Partenariat  
Page 2



Le point sur  
le commerce  
Page 5



Mise à jour de la  
FCA  
Pages 6-7

# plume



Automne 2017  
Volume 29, numéro 3

## Divulguer le message sur le dindon canadien

*Engager et inciter la population canadienne à Penser Dindon*

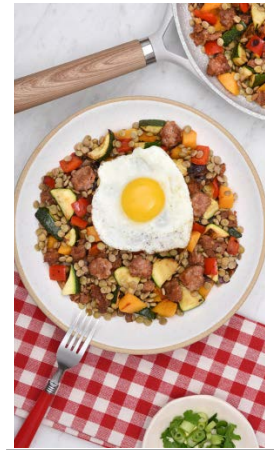
Les Éleveurs de dindon du Canada engagent activement les consommateurs canadiens à faire mieux connaître le dindon canadien et à le garder toujours présent à l'esprit.

En juillet, nous avons lancé la phase 2 de nos programmes d'été dans les médias sociaux, Les grillades continuent, en mettant en vedette d'autres découpes de dindon pour les barbecues dans le jardin et en insistant sur le fait qu'on peut choisir le dindon comme protéine carnée riche en éléments nutritifs.

Nous avons célébré le 150e anniversaire du Canada en organisant des concours thématiques sur Facebook tout au long du mois de juillet.

Début juin, Dindon canadien s'est aussi adressé aux consommateurs de l'Asie du Sud par l'intermédiaire des médias sociaux avec un programme visant à faire mieux connaître le dindon canadien comme autre protéine carnée nutritive pour toute la famille.

Dindon canadien s'est associé à Canadian Lentils pour le programme de la rentrée qui offrait 5 nouvelles recettes délicieuses de dindon canadien et de lentilles.



[Bol de lentilles et dindon copieusement pour petit déjeuner](#)



*Granny's fait la promotion de la marque Dindon élevé au Canada sur ses barquettes et ses nouvelles lignes de produits.*



# PARTENARIAT



BANQUES ALIMENTAIRES CANADA  
FRENCH'S  
DINDON CANADIEN

Les Éleveurs de dindon du Canada se sont associés à Banques alimentaires Canada pour la 9e année consécutive en faisant un don de 50 000 \$, en plus des dons du British Columbia Turkey Marketing Board, des Alberta Turkey Producers, des Manitoba Turkey Producers et des Éleveurs de dindon du Nouveau-Brunswick.

Cette année, le partenariat sera annoncé dans le cadre d'une promotion en magasin avec les moutardes French's, Banques alimentaires Canada et notre marque Dindon canadien. Dans les grandes chaînes d'épicerie (cible de 1200 magasins) de tout le Canada, les présentoirs se trouveront à proximité des coffres de dindons et dans les allées à partir de la mi ou de la fin septembre jusqu'à l'Action de grâce. Achetez un dindon et vous recevrez un pot de moutarde gratuit, et nous ferons don d'un repas aux familles canadiennes dans le besoin.

La promotion comprendra également trois nouvelles recettes de dindon et moutarde qui figureront sur les pages Facebook de French's et des ÉDC.

## Réunion de l'automne

### Points saillants de la 251<sup>e</sup> réunion

Les ÉDC ont tenu leurs réunions les 20 et 21 septembre à Toronto (Ontario). La première journée a été consacrée aux discussions lors des réunions des divers comités et la deuxième à la réunion plénière du Conseil d'administration des ÉDC.

L'ordre du jour était chargé avec la présentation des rapports de tous les services de l'Office et de l'analyse du marché du dindon ainsi qu'un exposé de J. Groeneweg, JRG Consulting Group, sur la consommation et la demande de dindons entiers.

#### *Voici quelques-unes des affaires courantes traitées à la réunion :*

L'examen de la Politique d'allocation du quota commercial des ÉDC continue à avancer. À la demande du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles, le comité a été élargi pour accélérer l'examen et compte désormais deux représentants de la transformation primaire en plus.

Le Conseil d'administration des ÉDC a aussi décidé d'effectuer un examen exhaustif de la Politique de la reproduction-multiplication dans le cadre du Comité des politiques d'approvisionnement. Vers la fin de l'examen, on procédera à une consultation complète des entrepreneurs de reproduction et des couvoirs.

Dans le cadre du travail du Comité de la recherche, deux domaines sont apparus comme des priorités importantes: l'utilisation des antibiotiques et le bien-être des animaux. Le nouveau cadre fédéral-provincial pour la politique agricole – appelé le Partenariat agricole canadien (PAC) – va, on l'espère, maintenir les programmes de financement des grappes qui existaient dans les deux dernières versions du cadre stratégique pour l'agriculture. C'est ainsi que le CA des ÉDC a décidé de consacrer 100 000 \$ de plus des réserves accumulées pour les initiatives de recherche à la grappe scientifique avicole par l'intermédiaire du Conseil de recherches avicoles du Canada (voir la mise à jour ci-dessous du CRAC).

# Mise à jour du CRAC

Les travaux de recherche ont eu un impact énorme sur la production avicole au cours des dernières décennies et ont entraîné des changements dans toutes les parties de la chaîne de valeur de la volaille, des fournisseurs d'intrants aux détaillants et aux consommateurs en passant par les producteurs et les transformateurs. Les producteurs élèvent maintenant leurs volailles dans des logements qui changent sans cesse avec des systèmes de contrôle électronique sophistiqués. Les progrès de la génétique continuent à améliorer graduellement la performance des volailles. Les aliments de la volaille et les autres intrants sont ajustés régulièrement pendant le cycle de production pour permettre d'obtenir des taux de croissance et des coûts efficaces afin que les consommateurs canadiens bénéficient d'aliments parmi les moins coûteux du monde en pourcentage du revenu. L'industrie continue d'offrir aux consommateurs des produits de volaille sains et variés qui répondent à leurs attentes ainsi qu'à celles de la société. Et c'est en grande partie grâce aux investissements passés et présents dans la recherche avicole que c'est possible.

Le secteur avicole canadien s'est davantage impliqué dans la recherche au cours de la dernière décennie en augmentant son financement et en s'assurant que ses priorités de recherche soient prises en compte lorsqu'on prend des décisions de recherche. L'aide financière de l'industrie fait partie de la plupart des travaux de recherche avicole en cours dans les universités canadiennes et constitue une part de plus en plus importante de la recherche réalisée par les organisations gouvernementales telles qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). Ce financement est fourni tant au niveau national que provincial et des systèmes officiels ont été conçus pour faire en sorte que les diverses parties du secteur avicole soient consultées lorsqu'on décide des priorités de recherche.

Le CRAC est impliqué dans la recherche avicole depuis sa création en 2001 et est devenu une organisation dont le mandat est relativement large puisqu'il comprend le financement, la liaison avec les universités, le gouvernement et les autres membres de l'industrie, et l'administration des projets de recherche qu'il cofinance. Le CRAC a conçu deux grappes scientifiques avicoles en collaboration avec les organisations nationales et provinciales de l'industrie, les autres membres de l'industrie et les gouvernements qui ont investi plus de 12 millions de dollars dans la recherche avicole en huit ans. Et cela, en plus de l'appel de Lettres d'intention (LI) que le CRAC lance chaque année pour les projets de recherche. Le financement de cinq à huit projets est approuvé chaque année dans le cadre du programme de LI.

Le CRAC prépare actuellement avec l'industrie une proposition pour le prochain programme de grappes scientifiques qui devrait faire partie du nouveau Cadre stratégique pour l'agriculture couvert par l'accord tripartite qui prendra effet le 1er avril 2018. Le CRAC a recueilli les priorités de recherche pour la prochaine Grappe scientifique avicole auprès de ses membres, les quatre organisations avicoles nationales (les ÉDC, les POC, les POIC et les PPC) et le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV). Ces organisations recueillent l'information sur les priorités auprès de leurs homologues provinciaux et la transmettent au CRAC. Cette information est ensuite utilisée par le Conseil d'administration et le personnel de soutien du CRAC pour choisir les projets qui seront inclus dans la grappe proposée.

Voici quelques-unes des priorités identifiées jusqu'ici :

- La gérance des antimicrobiens dans tous les aspects de la production avicole en prenant en compte l'utilisation qui correspond aux attentes de la société. Ce type de recherche est assez vaste et comprend le renforcement de l'immunité innée des volailles, les solutions de rechange aux antibiotiques, les ajustements des systèmes de production, la biosécurité accrue pour réduire l'incidence de l'introduction des maladies, etc.
- Le bien-être de la volaille suite à la modification des bâtiments d'élevage, de la gestion de l'utilisation des antimicrobiens, du transport et des systèmes d'alimentation.
- La santé de la volaille est toujours une préoccupation, d'où l'intérêt pour les travaux de recherche relatifs aux vaccins et aux autres moyens permettant de réduire l'incidence des flambées de maladies.
- La recherche sur la gérance de l'environnement a été incluse dans les grappes précédentes et devrait être un élément de la prochaine grappe. Le changement climatique est une question qui est liée à l'environnement dans lequel les volailles sont élevées et logées. Quel effet aura-t-il sur la façon d'élever les volailles et sur les défis que rencontrera l'industrie à l'avenir?

Le secteur du dindon se soucie des priorités identifiées ci-dessus, mais a aussi d'autres questions de recherche. La majorité des travaux de recherche fondamentale sur lesquels reposent les normes de la production de dindon datent de plusieurs décennies et il faudra peut-être les valider ou les modifier à la suite des nouveaux travaux de recherche. Les ÉDC constituent une partie importante de l'élaboration de la prochaine grappe scientifique avicole et sont bien représentés au sein du Conseil d'administration du CRAC.

Le CRAC, son conseil d'administration et ses organisations membres sont engagés à soutenir et à améliorer le secteur aviaire au Canada par la recherche et ses activités connexes. Pour obtenir des renseignements additionnels sur ces activités et ses autres initiatives, veuillez communiquer avec le Conseil de recherches avicoles du Canada, 350, rue Sparks, bureau 1007, Ottawa (Ontario) K1R 7S8, téléphone : (613) 566-5916, télécopieur : (613) 241-5999, courriel : [info@cp-rc.ca](mailto:info@cp-rc.ca), ou visitez notre site à [www.cp-rc.ca](http://www.cp-rc.ca).

# Protégez votre ferme pendant la migration automnale

Les oiseaux sauvages ont tendance à propager davantage de maladies pendant la migration automnale. Les éleveurs de dindon devraient être en état d'alerte maximum pour la biosécurité du fait des flambées récentes d'influenza aviaire en Europe et en Asie, et de la propagation possible du virus sur de très grandes distances.

- Le risque d'exposition aux virus de l'influenza aviaire augmente à l'automne pour les raisons suivantes :
  - La simple augmentation du volume des oiseaux migrateurs qui se retrouvent à certains endroits.
  - L'attrait des champs cultivés pour les oiseaux migrateurs pour se nourrir au cours de leur voyage vers le Sud et la possibilité qu'ils répandent le virus de l'influenza aviaire dans les champs. Il se peut qu'avec les travaux automnaux de récolte, vous ou votre tracteur ramenez le virus de l'influenza aviaire dans les bâtiments d'élevage.
  - Le fait que le virus peut survivre pendant des périodes plus longues dans des milieux frais et humides.
- Tous ceux qui travaillent dans vos bâtiments pourraient y apporter le virus de l'influenza aviaire sur leurs vêtements ou leur personne. Réduisez les risques en suivant quotidiennement les protocoles de biosécurité pour éviter que le virus ne se propage à votre troupeau.
- Les oiseaux aquatiques ne sont pas les seules espèces porteuses de l'influenza aviaire; on a également détecté le virus de l'influenza aviaire chez certains oiseaux de rivage, rapaces et oiseaux chanteurs.
- Le Programme de salubrité des aliments à la ferme® (PSAF) des ÉDC comprend des éléments obligatoires et fortement recommandés qui peuvent contribuer à réduire le risque d'apparition de l'influenza aviaire dans votre troupeau et recouvre tous les éléments de biosécurité de la Norme nationale de biosécurité pour les fermes avicoles. Il est fortement recommandé que les dindons soient logés à l'intérieur, surtout pendant les périodes de migration de la sauvagine, afin de réduire le risque de transmission.

**Pour en savoir plus, allez sur le portail des Programmes à la ferme des ÉDC ([www.programmesalafermeedc.ca](http://www.programmesalafermeedc.ca)).**

## Le point sur l'UAM

### *Stratégie de l'industrie du dindon pour réduire l'utilisation des antimicrobiens*

À l'échelle nationale et mondiale, on prête de plus en plus attention à la menace de la résistance aux antibiotiques, ce qui a donné lieu à plusieurs initiatives du gouvernement et des organisations internationale relatives à l'utilisation des antimicrobiens chez les animaux. De ce fait, l'industrie canadienne du dindon s'est efforcée de se doter d'une stratégie pour réduire l'utilisation des antibiotiques dans toute l'industrie, tout en faisant en sorte que les options actuelles pour assurer la santé et le bien-être des dindons restent disponibles pour les éleveurs.

La stratégie prévoit des dates butoirs pour l'élimination de l'utilisation préventive des antibiotiques importants en médecine humaine. En juin 2017, lors de sa 250e réunion ordinaire, le Conseil d'administration des Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) a décidé de s'engager à suivre une stratégie pour éliminer l'utilisation préventive des antibiotiques de la catégorie II d'ici fin 2018 et de ceux de la catégorie III d'ici fin 2019.

Pour garantir le bien-être des oiseaux, la stratégie permettra l'utilisation de toutes les catégories d'antibiotiques pour le traitement et l'utilisation des ionophores (antibiotiques de la catégorie IV : non utilisés en médecine humaine) et les coccidiostats chimiques. Cette stratégie est le prolongement de l'initiative en cours concernant la catégorie I selon laquelle, en mai 2014, l'industrie avicole canadienne a cessé d'utiliser les antibiotiques de la catégorie I à titre préventif. C'est Santé Canada qui a classé les antibiotiques en catégories en fonction de leur importance en médecine humaine (catégories I à IV). Les antibiotiques de la catégorie I sont considérés comme de la plus haute importance (l'utilisation préventive des antibiotiques de la catégorie I a été éliminée en mai 2014 dans tous les secteurs de la production avicole du Canada).

La stratégie de réduction de l'industrie du dindon est importante pour garder et renforcer la confiance des consommateurs dans le dindon canadien et pour répondre aux besoins des transformateurs, des restaurateurs et des détaillants. La stratégie de l'industrie du dindon table sur les travaux effectués par le Groupe de travail du secteur du dindon sur l'UAM qui rassemblait les parties prenantes dans le but d'établir les paramètres d'une stratégie pour tout le secteur.

## Organisation mondiale du commerce (OMC)

On avait prévu au début de l'année une action concrète possible sur le soutien interne (autrement dit les subventions accordées par les gouvernements à l'agriculture) à la 11e Conférence ministérielle (MC 11) à Buenos Aires (Argentine) en décembre, mais cela ne semble plus être le cas. Il y a de grandes divergences d'opinion entre les principaux pays de l'OMC, dont le Canada, sur la façon de remédier aux divers niveaux et types d'aide gouvernementale qui existent selon les pays.

S'agissant de l'accès aux marchés, qui est d'importance critique pour les marchandises contingentées, de l'avis général, les négociations sur ce pilier des pourparlers agricoles vont être reportées car les progrès dans le domaine agricole sont intrinsèquement liés aux progrès dans le secteur des services et de l'accès aux marchés non agricoles.

Au moment de rédiger cette mise à jour, on estime qu'en ce qui concerne l'agriculture, l'OMC mettra l'accent à la MC11 sur l'acceptation d'un plan de travail global pour les deux prochaines années, l'organisation se concentrant sur l'obtention de propositions concrètes sur le soutien interne et l'accès aux marchés d'ici la MC12 de décembre 2019.

## Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)

Trois séries de renégociations de l'ALENA ont eu lieu jusqu'ici et la quatrième est prévue du 11 au 15 octobre 2017 à Washington D.C. À l'heure actuelle, les trois pays (le Canada, le Mexique et les États-Unis) font tout leur possible pour mener à bien le processus de renégociation d'ici fin décembre 2017. Mais compte tenu des progrès réalisés à ce jour, on pense très généralement que les négociations vont fort probablement déborder sur 2018 car c'est un ensemble complexe de négociations et, bien qu'on se trouve à mi-parcours du calendrier de négociation, les É.-U. n'ont pas encore déposé leurs revendications (aussi appelées les 'textes de négociation') pour que le Canada et le Mexique les étudient et proposent un autre libellé.

S'agissant des questions agricoles, les trois pays ont discuté des problèmes de texte comme les définitions, les mesures sanitaires et phytosanitaires, et la biotechnologie. Pour les questions litigieuses comme l'accès aux marchés, on pense que le sujet sera reporté à une date ultérieure des négociations, comme c'est normalement le cas pour tous les domaines sensibles des négociations.

On pense pour l'instant que l'agriculture n'est pas au nombre des domaines prioritaires de renégociation de l'ALENA pour les É.-U. qui sont plutôt les domaines mentionnés spécifiquement par le président Trump pendant la campagne électorale et par son administration, à savoir les règles d'origine pour la fabrication automobile, les mesures de protection de la main-d'œuvre, le règlement des différends, la manipulation de la monnaie et les marchés publics, considérés tous en fonction de l'objectif protectionniste primordial de réduction du déficit commercial des É.-U.

Accord du Partenariat transpacifique (PTP) : Avec l'effondrement de l'Accord du Partenariat transpacifique dû au retrait des États-Unis en janvier, les 11 parties restantes [l'Australie, le Brunei, le Canada, le Chili, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour et le Vietnam], ont commencé à explorer la possibilité d'une piste pour un accord révisé PTP-11. À cet égard, le Canada a entrepris une consultation publique. Étant donné l'importance pour le Canada du commerce avec la région de l'Asie-Pacifique, cette consultation et une renégociation éventuelle du PTP entre les 11 pays restants ne sont guère surprenantes.

# Mise à jour de la FCA



## La FCA se joint aux groupes agricoles américains et mexicains pour défendre une approche « sans préjudice » à l'égard de l'ALENA

Photo – Les médias à Washington écoutent les observations du président du Consejo Nacional Agropecuario, Bosco de la Vega, du président de la FCA, Ron Bonnett, et du président de l'American Farm Bureau Federation, Zippy Duvall.



La FCA, l'American Farm Bureau Federation et le Consejo Nacional Agropecuario du Mexique ont uni leurs forces pour défendre l'ALENA par l'envoi d'une **lettre conjointe** aux représentants de leurs gouvernements respectifs. Les présidents des trois organisations agricoles ont également tenu une **conférence de presse** à Washington le 16 août pour réitérer leurs appels que la renégociation de l'ALENA doit viser à moderniser l'accord plutôt que de le démanteler.

La FCA, l'AFBF et le CNA partagent l'avis que l'agriculture est l'une des plus grandes histoires de réussite de l'ALENA. En effet, le commerce réciproque des produits agricoles entre les trois pays a crû de façon exponentielle depuis la mise en œuvre de l'accord il y a plus de 20 ans. Les trois présidents ont insisté sur l'adoption d'une approche « sans préjudice » à l'égard de l'ALENA en ce qui a trait à l'agriculture et sur la nécessité de s'appuyer sur la réussite de l'accord original en cherchant des façons d'accroître le volume des échanges commerciaux.

Ils ont recommandé que les discussions entourant l'ALENA aient les objectifs suivants :

1. Harmonisation accrue et améliorée de la réglementation.
2. Amélioration de la circulation des marchandises aux frontières.
3. Harmonisation accrue des mesures sanitaires et phytosanitaires par l'application d'une approche reposant sur des données scientifiques.
4. Élimination des obstacles techniques non scientifiques au commerce.
5. Révisions qui tiennent compte des progrès technologiques depuis la mise en œuvre de l'accord, comme le commerce numérique.

### Les agriculteurs sont encouragés à contacter leurs députés au sujet des changements fiscaux imminents envisagés par le gouvernement

Le 18 juillet 2017, le gouvernement fédéral a annoncé une série de propositions fiscales transformatrices qui pourraient nuire sérieusement aux sociétés agricoles familiales et tout particulièrement aux fermes multigénérationnelles. La FCA a lancé une **campagne de mobilisation** proposant des messages clés afin que les agriculteurs fassent front commun et présentent leurs préoccupations uniformément lorsqu'ils communiqueront avec leurs députés respectifs.

La FCA presse tous les agriculteurs de s'informer et de communiquer avec leurs députés dans les plus brefs délais pour demander un nouveau processus de consultation et de **signer une pétition** exigeant la prolongation de la période de consultation, qui est censée prendre fin le 2 octobre prochain. Les changements proposés entreraient en vigueur le 1er janvier 2018.

De plus, la FCA s'est jointe à une collation de petites entreprises qui insiste vivement pour que le gouvernement reconsidère les changements envisagés. Dirigée par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, la coalition a rendu publique une lettre conjointe exposant les préoccupations communes. Cette lettre a été signée par plus de 25 organisations représentant un vaste éventail de groupes professionnels et d'affaires.

# Mise à jour de la FCA (cont'd...)

**Recommandations prébudgétaires soumises au Comité des finances** Le Comité permanent des finances de la Chambre des communes a lancé ses consultations prébudgétaires annuelles en juillet 2017. Après avoir discuté des enjeux prioritaires avec ses membres, la FCA a soumis un document renfermant des recommandations qui mettent l'accent sur quatre secteurs prioritaires clés :

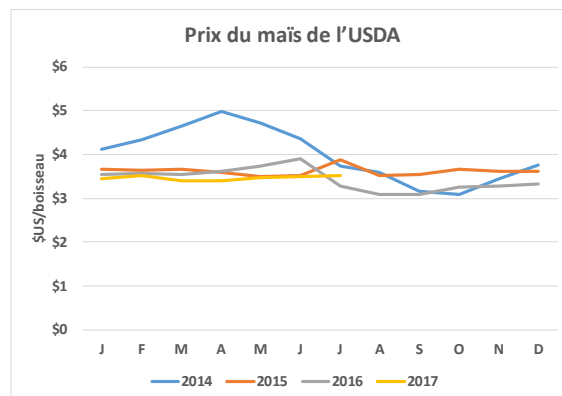
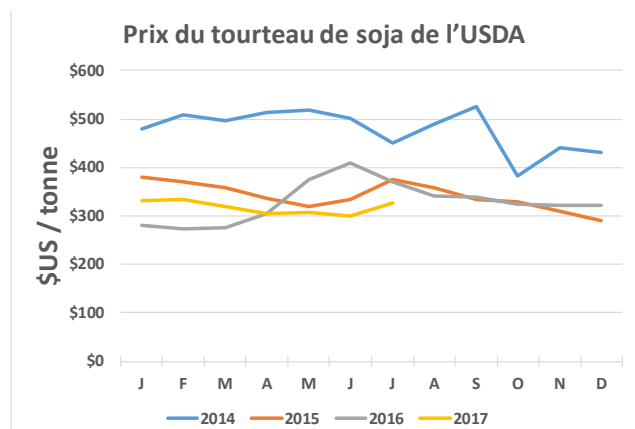
1. Financement qui correspond à la vision à long terme concernant la croissance du secteur agroalimentaire
2. Politiques fiscales qui aident les agriculteurs actuels et futurs
3. Services de réglementation qui favorisent la compétitivité à l'échelle mondiale
4. Soutien visant à assurer le dynamisme des collectivités rurales

La FCA continue de prôner l'adoption de ces recommandations en prévision du budget fédéral de 2018. Pour obtenir des détails au sujet du processus d'élaboration du budget fédéral et le document complet soumis par la FCA, veuillez visiter la section du site Web de la FCA consacrée au budget fédéral :

<http://www.cfa-fca.ca/fr/enjeux/budget-federal-2017/>.

## Le point sur le marché ↗

### Market Report - Feed Update



Dans l'édition d'août des perspectives concernant les principales cultures, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a fait des mises à jour sur les perspectives pour les campagnes agricoles 2016-2017 et 2017-2018.

Dans l'ensemble, AAC a constaté que (avec quelques réserves dues aux variations météorologiques dans le pays) :

- la production, l'offre et la consommation apparente intérieure de céréales, d'oléagineux, de légumineuses et de cultures spéciales ont nettement augmenté en 2016-2017;
- les importants stocks de report de 2016/2017 constitueront un coussin pour 2017-2018 car la production de plusieurs cultures devrait diminuer vu les conditions de végétation peu favorables et la diminution des superficies plantées.

La production canadienne 2017 de maïs devrait augmenter de 3 % pour passer à 13,6 millions de tonnes ou 535,4 millions de boisseaux, malgré des conditions de végétation peu idéales dans l'est du Canada. Cette hypothèse de production supérieure est due à une augmentation de 8 % des superficies ensemencées et au retour de rendements moyens. AAC s'attend à ce que le prix du maïs soit de l'ordre de 165 à 195 \$/tonne, contre 170 à 180 \$ en 2016-2017. Cela est en grande partie dû à la diminution de la production américaine (de 6 %) découlant du nombre d'acres récoltées et des rendements inférieurs à ceux de 2016.

# Market Insight ↗ (cont'd...)

La production canadienne de soja devrait augmenter nettement en 2017 et passer de 6,5 millions de tonnes qu'elle était en 2016 à 8 millions de tonnes (294 millions de boisseaux). Cette hausse de production prévue est due à l'augmentation des superficies récoltées qui sont passées de 2,2 millions d'hectares en 2016 à 2,9. En 2017, les superficies consacrées au soja au Canada arrivent en 3e position après le canola et le blé (à l'exclusion du blé dur). Environ 43 % des superficies plantées en soja se situent dans l'Ouest du Canada. Les prix du soja devraient diminuer au Canada et passer des 456 \$ de 2016-2017 à une fourchette de 410 à 450 \$/tonne. Cette diminution pour la campagne agricole actuelle est due aux perspectives de production record aux É.-U. de 4,4 milliards de boisseaux, en hausse de plus de 3 % par rapport à 2016.

À ce stade de la campagne, la possibilité d'un gros changement des perspectives pour la récolte nord-américaine de céréales et d'oléagineux est moins vraisemblable, et il en va donc de même pour les aliments de la volaille.

## Actualisation du PSAF – Mise en œuvre le 31 décembre

### Nouvelles révisions des programmes à la ferme des ÉDC

Les nouvelles révisions des programmes à la ferme des ÉDC, datées de juin 2017, ont été insérées dans les versions imprimées et électroniques du manuel de l'éleveur. La majorité de ces révisions repose sur l'examen des exigences de biosécurité du Programme de salubrité des aliments à la ferme® (PSAF) des ÉDC. Cet examen a été entrepris à la suite des flambées d'influenza aviaire de 2015 en Amérique du Nord pour faire en sorte que le programme corresponde toujours aux nouveaux développements scientifiques et aux pratiques à la ferme.

La version imprimée des révisions a été envoyée à tous les offices provinciaux de commercialisation du dindon afin qu'ils les distribuent aux éleveurs et aux vérificateurs en août. On peut accéder à la version électronique actualisée du programme en allant sur le nouveau portail des programmes à la ferme des ÉDC : [www.programmesalafermeedc.ca](http://www.programmesalafermeedc.ca). La date cible de mise en œuvre des changements est le 31 décembre 2017.

Nous encourageons les éleveurs qui ne sont pas encore enregistrés sur le nouveau portail des programmes à la ferme des ÉDC à le faire pour pouvoir bénéficier de la fonction qui permet de compléter les formulaires des programmes à la ferme des ÉDC en ligne, ainsi que des informations précieuses qui sont affichées sur ce site.

## Prochains événements

Grocery Innovations Canada  
23 et 24 octobre 2017  
Toronto, ON

[cfg.ca/grocery-innovations-canada/](http://cfg.ca/grocery-innovations-canada/)

Advancing Women Conference -  
Women in Ag Conference  
30 et 31 octobre 2017  
Niagara Falls, ON

[advancingwomenconference.ca](http://advancingwomenconference.ca)

Réunion d'hiver des ÉDC  
28-30 novembre 2017  
Holiday Inn Toronto  
International Airport Hotel and  
Conference Centre, Toronto, ON



Heureuse Action de grâce

Une  
publication  
de



LES ÉLEVEURS DE DINDON™  
DU CANADA

[leseleveursdedindonduncanada.ca](http://leseleveursdedindonduncanada.ca)  
[dindoncanadien.ca](http://dindoncanadien.ca)



[facebook.com/CanadianTurkey](https://facebook.com/CanadianTurkey) • [twitter.com/TurkeyFarmersCa](https://twitter.com/TurkeyFarmersCa) • [twitter.com/Cdn\\_Turkey](https://twitter.com/Cdn_Turkey)  
[youtube.com/CdnTurkeyFarmers](https://youtube.com/CdnTurkeyFarmers) • [youtube.com/CanadianTurkey](https://youtube.com/CanadianTurkey)  
[pinterest.ca/CanadianTurkey](https://pinterest.ca/CanadianTurkey) • [instagram.com/CanadianTurkey](https://instagram.com/CanadianTurkey)